

« Ce manuscrit, dit-il, vient de la Bibliothèque des Grands-Augustins ; il est écrit sur deux colonnes, dont la seconde offre plusieurs remarques critiques sur le texte de l'ouvrage, qui est sur la première.

« Celui-ci, attribué, par l'auteur des notes, au jésuite Colonia, renferme :

1° *Copie du Mandement de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, pour le jubilé du 24 juin 1666.*

« De temps immémorial, il y eut jubilé dans l'église de Saint-Jean, lorsque le jour de la Fête-Dieu était le même que celui de la nativité du saint ; ce qui arriva en 1451, sous le cardinal de Bourbon, et en 1666, sous l'archevêque Camille de Neufville. A cette dernière époque, le P. de la Chaise, jésuite, qui devint confesseur de Louis XIV, et qui était alors professeur de théologie au grand collège de Lyon, publia un opuscule de 39 pages sur la manière de célébrer le jubilé. Il eut encore lieu en 1734, et reviendra en 1886, puis en 1943.

2° *Dissertation sur le jubilé de 1734.*

« Elle est divisée en trois parties ; dans la première, l'auteur rapporte l'origine et l'antiquité du jubilé de Lyon. Ce fut le pape Urbain IV qui, en 1264, ordonna que la Fête-Dieu serait solennisée dans toute l'Eglise ; et, pour sa célébration, saint Thomas d'Aquin composa ces trois hymnes : *Pange, lingua ; Lauda, Sion ; Sacris solenniis*. Dans la seconde partie, on répond aux questions qui peuvent s'élever sur le jubilé. Dans la troisième, on annonce ce qu'il faut faire pour le gagner.

« Les divers jubilé de l'Eglise de Lyon ont été fixés dans le souvenir par des médailles. La première, devenue très-rare, offre saint Jean portant son agneau, avec ces mots : *Ecce Agnus Dei*, et cette légende : *Le grand jubilé fut à Saint-Jehan de Lyon, 1546.*

« La seconde médaille, plus connue, est beaucoup mieux frappée. On y voit le Saint-Sacrement sur le revers, saint Jean sur la face, avec la date de 1666.